Projet de
Soutien à l'Autonomisation Financière de l'Etat et lutte contre la corruption en RCA (SAFE)

TERMES DE RÉFÉRENCE ET CCTP
POUR LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE CHARGÉ DE LA FOURNITURE, DE LA LIVRAISON, DE L'INSTALLATION ET DE LA CONFIGURATION DE 100 ORDINATEURS PORTABLES PROFESSIONNELS AU BÉNÉFICE DE LA DSI DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET, AVEC DÉPLOIEMENT À L'ACCT ET À LA DGID

DU PROJET SAFE

Objet de la mission	Acquisition, livraison, installation et configuration de 100 ordinateurs portables au bénéfice de la DSI du ministère des Finances et du Budget — déploiement : 60 ACCT / 40 DGID
Composante et sous-composantes	Composante 1 – Amélioration de la transparence budgétaire et de la lutte contre la corruption dans les finances publiques R1.1 – La reddition des comptes et la gestion financière sont améliorées Composante 2 – Amélioration des recettes domestiques et du climat des affaires R2.3 – La digitalisation des processus fiscaux est renforcée
Dates	Livraison, installation, configuration et recette dans un délai maximal de 75 jours calendaires à compter de la notification ; garantie de 12 mois à compter de l'admission
Nombre de jours	Sans objet : marché de fournitures assorti de services accessoires
Lieu de la mission	- Sur place à Bangui, sur les sites de l'ACCT et de la DGID
Profil du prestataire recherché	**Fournisseur de matériels informatiques disposant des capacités techniques et logistiques nécessaires à la livraison et à la configuration sur site**

1. CONTEXTE

Le projet de Soutien à l'Autonomisation Financière de l'Etat et Lutte contre la Corruption (SAFE) en République Centrafricaine (RCA) vise à poursuivre l'effet transformatif de l'appui fourni par la Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Ministère des Finances et du Budget (MFB), en cours depuis 2014. Il soutiendra les efforts visant à rétablir l'autorité de l'Etat sur le territoire et à garantir un niveau acceptable de services sociaux de base pour ses citoyens à travers la collecte des taxes et impôts. En particulier, l'action se focalise sur deux fonctions essentielles du système de gestion des finances publiques de la RCA : la transparence budgétaire et la mobilisation des recettes domestiques.

Ce projet s'inscrit dans les lignes directrices du Plan de E-Finances Publiques du MFB ainsi que du Plan National de Développement pour la période 2024-2028. En lien avec le choix du MFB d'accélérer la digitalisation de ses activités et de les refondre autour de processus digitaux standardisés et cohérents, la digitalisation de la gestion des finances publiques (GFP) est un aspect clé ce projet.

Le projet SAFE vise à soutenir la transformation numérique comme levier pour augmenter la productivité, la mobilisation des recettes domestiques et lutter contre la fraude et la corruption au niveau de tous les services de l'État. Il fait suite aux actions précédentes de l'UE ayant permis de livrer à la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) un portail de télédéclaration et de télépaiement des impôts et taxes (eTax), dont l'utilisation systématique est à renforcer, tout en assurant l'interconnexion avec les systèmes des autres régies financières, notamment le système comptable SIM_BA de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), dans un cadre de gouvernance des systèmes informatiques (SI) cohérent et renforcé.

Ainsi, les résultats à atteindre par l'assistance technique déployée par Expertise France pour la mise en œuvre du projet SAFE sont :

Composante 1 : Amélioration de la transparence budgétaire et de la lutte contre la corruption dans les finances publiques

R1.1 – La reddition des comptes et la gestion financière sont améliorées

R1.2 – Le contrôle de la Cour des Comptes est nettement renforcé et les compétences juridictionnelles et non juridictionnelles de la Cour des Comptes sont renforcées

R1.3 – Le pilotage stratégique des réformes des finances publiques et de la transformation numérique au sein du MFB est renforcé

Composante 2 : Amélioration des recettes domestiques et du climat des affaires

R2.1 – Le fichier des contribuables est assaini

R2.2 – Le rôle de la Direction Générale des Impôts et des Domaines est renforcé par la documentation des procédures, la mise à jour des pratiques et la sensibilisation des contribuables

R2.3 – La digitalisation des processus fiscaux est renforcée

Ainsi, l'ambition du projet SAFE est triple :

1. **Moderniser** les systèmes d'information publics (DGID, DGTCP, Douanes, Cour des comptes, DSI), en assurant leur interconnexion, leur pérennité et leur capacité à exploiter les données de manière intégrée ;
2. **Renforcer la transparence** comptable et budgétaire à travers des outils numériques et une reddition des comptes plus rigoureuse, notamment via un meilleur contrôle juridictionnel et non juridictionnel ;
3. **Positionner la GFP comme levier de performance publique**, au service des politiques sociales et économiques de l'État centrafricain.

Dispositif de mise en œuvre

Le projet SAFE est exécuté en gestion déléguée par Expertise France, en lien étroit avec le MFB, et sans unité de gestion de projet dédiée au sein du ministère. Le budget est mis en œuvre directement par Expertise France, selon une logique de planification concertée avec les bénéficiaires et validée tous les six mois en Comité de pilotage (COPIL).

Le projet repose sur une équipe projet déployée sur le terrain, composée de :

- Un **Chef de projet / Expert international en Fiscalité** à temps plein basé à Bangui ;
- Un **Expert international en gestion des finances publiques** à temps plein basé à Bangui ;
- Un.e **Expert.e international.e perlé.e en suivi de la digitalisation**, mobilisé de manière régulière sur place et à distance sur toute la durée du projet.
- Un.e **Expert.e international.e perlé.e en conduite du changement**, mobilisé de manière régulière sur place et à distance sur toute la durée du projet.
- Un.e **Expert.e international.e perlé.e auprès de la Cour des Comptes**, mobilisé de manière régulière sur place et à distance sur toute la durée du projet.
- Deux **Expert.es nationaux en informatique** à temps plein, basés à Bangui.

Pour atteindre les objectifs de la composante 2, le projet prévoit également la contractualisation d'un prestataire externe dédiée au développement et déploiement d'eTax (éditeur de logiciel), dont le travail sera encadré par l'équipe projet du SAFE, en particulier l'Expert.e perlée en suivi de la digitalisation.

En complément de l'équipe mobilisée sur toute la durée du projet, des expertises courts-terme seront mobilisées de manière ponctuelle selon les besoins évalués par les experts résidents et perlés, afin d'assurer les activités de diagnostic, de formation, d'assistance technique ou toute autre activité visant au renforcement des capacités des directions bénéficiaires.

La mise en œuvre est structurée en **trois phases** :

1. **Phase de démarrage (5 mois)** : recrutement de l'équipe, cadrage, premières cartographies, lancement des COPIL et premiers chantiers ;
2. **Phase d'exécution (28 mois)** : mise en œuvre des activités et résultats ;
3. **Phase de clôture (3 mois)** : capitalisation, évaluation finale, recommandations.

La présente acquisition contribue à la mise en œuvre opérationnelle du projet SAFE.

Les services de l'Agence comptable centrale du Trésor (ACCT) et de la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) utilisent des applications métier et bureautiques, notamment CGK et SIM_ba. La continuité de ces activités nécessite des postes professionnels homogènes, fiables et sécurisés.

Le besoin exprimé au bénéfice de la Direction des systèmes d'information (DSI) du ministère des Finances et du Budget porte sur 100 ordinateurs portables : 60 postes à déployer à l'ACCT et 40 à la DGID, avec licences, accessoires, livraison à Bangui et configuration sur site. La DSI assure le pilotage technique institutionnel du déploiement, en coordination avec les services informatiques des deux sites., le présent TDR tient lieu de cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et constitue l'expression du besoin technique validée par le projet SAFE.

2. DESCRIPTION DE LA MISSION

2.1 Objectif général

La mise en œuvre du projet nécessite un accompagnement des bénéficiaires en matériels informatiques afin de :

- garantir la continuité des activités ;
- assurer la sécurité des postes, des accès et des données ;
- améliorer l'efficacité opérationnelle des services bénéficiaires.

Le matériel attendu est un parc homogène d'ordinateurs portables professionnels de 15,6 pouces, doté d'un pavé numérique intégré et dimensionné pour les usages bureautiques et les applications métier des bénéficiaires.

Chaque poste doit être livré avec ses licences et accessoires, puis installé, sécurisé et rendu prêt à l'emploi sur le site bénéficiaire avec l'appui du service informatique concerné.

L'objectif principal est de sélectionner un prestataire qualifié pour la fourniture, la livraison, l'installation et la configuration de 100 ordinateurs portables répondant aux spécifications techniques détaillées au point 3 ci-dessous.

2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de sélectionner un prestataire capable de :

- fournir 100 ordinateurs neufs, de même marque, de même modèle et de même configuration ;
- livrer, au bénéfice de la DSI du ministère des Finances et du Budget, 60 équipements à l'ACCT et 40 équipements à la DGID sur leurs sites à Bangui ;
- installer et configurer Windows, Office, l'antivirus, les comptes utilisateurs et les règles de sécurité, puis assurer la traçabilité et la garantie des équipements.

3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES REQUISES

Le soumissionnaire devra proposer du matériel conforme ou supérieur aux spécifications ci-dessous. Il indiquera la marque, le modèle, la référence commerciale exacte et les caractéristiques proposées, et joindra la fiche technique du constructeur. Les 100 équipements seront de même marque, de même modèle et de même configuration.

Postes	Description Technique Minimale	Logiciels et accessoires	Quantité
Ordinateur portable professionnel	**État** Matériel neuf, **non reconditionné**, livré dans son emballage d'origine. **Processeur** Processeur 64 bits compatible Windows 11 Professionnel,	**Système d'exploitation** Windows 11 Professionnel 64 bits en français, licence authentique, préinstallé et activé, avec pilotes et mises à jour disponibles appliqués.	**100**

Postes	Description Technique Minimale	Logiciels et accessoires	Quantité
	six cœurs physiques et douze processus logiques minimum, de niveau Intel Core i5 ou AMD Ryzen 5 récent, ou performances équivalentes. **Mémoire vive** 16 Go DDR5 minimum, extensible à 32 Go. Si la mémoire est entièrement soudée et non évolutive, 32 Go doivent être installés. **Stockage** SSD M.2 NVMe de 256 Go minimum. Les capacités supérieures sont admises sans avantage particulier. Les disques durs mécaniques HDD et les stockages eMMC ne sont pas admis. **Écran** 15,6 pouces, résolution Full HD 1920 × 1080 minimum, traitement antireflet. **Clavier** AZERTY français, rétroéclairé, avec pavé numérique intégré. **Carte graphique** Circuit graphique intégré au processeur, compatible avec les usages bureautiques et les applications métier. **Connectivité sans fil** Wi-Fi 6 minimum et Bluetooth 5.3 ou version supérieure. **Connectique** Au minimum : un port USB-C compatible avec la charge, deux ports USB-A 3.0 ou supérieurs, un port HDMI et un port Ethernet RJ45 Gigabit. Le port HDMI est obligatoire. La présence d'un port VGA n'est pas admise. **Webcam et audio** Webcam HD 720p minimum, microphone intégré avec réduction de bruit et haut-parleurs stéréo. **Batterie** Capacité de 45 Wh minimum et autonomie déclarée de six heures minimum en usage bureautique standard, selon les conditions d'essai du constructeur.	**Suite bureautique** Microsoft Office LTSC Standard 2024 sous licence commerciale perpétuelle par appareil, ou version perpétuelle plus récente disponible et compatible. Les preuves de licence et d'affectation sont remises à Expertise France. **Protection antivirus** Solution professionnelle installée, activée et assortie de mises à jour pendant douze mois minimum. **Sécurité matérielle** TPM 2.0, Secure Boot, micrologiciel UEFI et compatibilité avec le chiffrement BitLocker. **Alimentation** Chargeur d'origine 100–240 V, 50/60 Hz, muni d'une fiche européenne compatible avec les prises françaises de type E, sans adaptateur de voyage. **Sac** Un sac à dos ou une sacoche à bandoulière robuste, adapté au format 15,6 pouces, avec compartiment rembourré pour l'ordinateur et rangement distinct pour le chargeur et la souris. Une simple housse n'est pas admise. **Souris** Une souris optique compacte filaire avec connecteur USB-A est fournie avec chaque ordinateur.	
Livraison et répartition	Livraison sur les sites bénéficiaires à Bangui : 60 ensembles complets à l'ACCT et 40 ensembles complets à la DGID. Chaque ensemble comprend l'ordinateur, le chargeur, le sac et la souris. Les matériels sont protégés pour le transport et livrés dans leur emballage d'origine.	Deux bordereaux de livraison distincts sont établis. Un état d'inventaire précise, pour chaque bénéficiaire, la marque, le modèle, le numéro de série, les accessoires, les licences et les informations de garantie. Les fiches techniques du constructeur sont remises avec l'offre puis confirmées avant la livraison.	**60 + 40**
Installation et configuration sur site	Le titulaire intervient sur les sites de l'ACCT et de la DGID sous le pilotage de la DSI du ministère des Finances et du Budget, avec l'appui et sous le contrôle des services informatiques respectifs de l'ACCT et de la DGID : déballage et mise sous tension ; mise à jour du micrologiciel, des pilotes et de Windows ; installation et activation de Windows, Office et de l'antivirus ; création ou configuration des comptes utilisateurs et administrateurs ; application des règles de sécurité communiquées ; configuration du réseau, du domaine et des applications métier lorsque les informations et autorisations nécessaires sont fournies ; suppression des logiciels d'essai et des comptes non demandés ; vérification finale du poste et de ses accessoires.	Les identifiants administrateurs, preuves d'activation et clés de récupération sont remis exclusivement aux responsables informatiques habilités. Le titulaire ne conserve aucun mot de passe, compte administrateur, clé de récupération, copie de données ou accès distant après la réception. Un rapport de configuration est remis pour chaque site.	**100**

Postes	Description Technique Minimale	Logiciels et accessoires	Quantité
Contrôle, réception et garantie	Les contrôles portent notamment sur les quantités, les marques, modèles et numéros de série, le démarrage et la charge, l'écran, le clavier et le pavé numérique, les ports USB, HDMI et RJ45, l'absence de port VGA, le Wi-Fi, le Bluetooth, la webcam, l'audio, les accessoires, les licences, les comptes et les paramètres de sécurité. Tout matériel non conforme, endommagé ou non fonctionnel est refusé ou inscrit en réserve et remplacé sans coût supplémentaire dans le délai contractuel.	Garantie minimale de douze mois, pièces et main-d'œuvre, à compter de la réception. Le titulaire décrit une prise en charge applicable à Bangui et désigne un interlocuteur. Il accuse réception d'un signalement sous deux jours ouvrables et répare ou remplace l'équipement dans un délai maximal de quinze jours calendaires. Si ce délai ne peut être tenu, un équipement temporaire au moins équivalent est mis à disposition. Les frais de diagnostic, transport, assurance, retour et remplacement restent à la charge du titulaire.	**100**

4. CADRE DE PASSATION ET FORME DU CONTRAT

4.2 Procédure et dossier de consultation

La procédure retenue est une procédure adaptée ouverte avec avis de publicité et remise des candidatures et des offres sur PLACE. Le comité d'évaluation restreint comprend un nombre impair d'au moins trois évaluateurs ; la DSI du ministère des Finances et du Budget et les personnes chargées des vérifications techniques de l'ACCT et de la DGID peuvent être associées selon les règles du comité d'évaluation d'Expertise France.

Le dossier de consultation comprend au minimum :

- le présent cahier des charges DAJ_M003/TDR-CCTP et la matrice de réponse obligatoire au format Excel natif .xlsx ;
- le règlement de la consultation DAJ_M009 v08, précisant les pièces, les critères, la pondération, le seuil technique et les modalités de négociation ;
- le projet de contrat d'achat de fournitures et services DAJ_M010 v16 et ses annexes financières, sous la forme d'une décomposition du prix global et forfaitaire ;
- le formulaire de candidature DAJ_F043 (déclaration sur l'honneur et fiche d'identité tiers comprises), les pièces administratives et les documents de contrôle des exportations ou de diligence raisonnable applicables ;
- les fiches techniques constructeur, les preuves de licences, le calendrier de livraison, le plan d'importation et de dédouanement, le plan d'installation, le protocole de recette et les engagements de garantie.

4.3 Nature et économie du contrat

Le contrat est un marché public unique de fournitures assorti de services accessoires de livraison, installation, configuration, tests, transfert documentaire et garantie. Il est conclu avec un seul titulaire, sur la base du modèle DAJ_M010 v16, à prix global et forfaitaire, ferme et non actualisable. Le prix couvre les 100 ensembles complets, les licences, les accessoires, l'emballage, le transport, l'assurance, l'importation, les formalités de dédouanement, la livraison sur les deux sites, l'installation, la recette, la documentation et la garantie. Il inclut également, sans refacturation ni budget complémentaire, tous les billets internationaux et locaux, visas, assurances de voyage, transferts, hébergements, indemnités journalières, frais de séjour et moyens nécessaires aux intervenants du titulaire. La livraison est faite dédouanée sur les sites de l'ACCT et de la DGID à Bangui, DDP BANGUI : le titulaire assure le transport, le transit et le dédouanement sous couvert de l'exonération de droits et taxes dont bénéficie Expertise France, conserve les risques jusqu'à l'admission et la propriété est transférée à l'admission.

4.4 Origine des matériels et équipe d'intervention

Le soumissionnaire reste libre de s'approvisionner dans le pays de son choix. L'origine géographique ne constitue ni un critère de sélection ni un avantage de notation. Les matériels doivent toutefois être neufs, provenir d'un circuit de distribution licite et vérifiable, être livrés en français avec clavier AZERTY, système et logiciels en français, et être fournis avec des chargeurs 100–240 V, 50/60 Hz munis d'une fiche européenne compatible avec les prises françaises de type E, sans adaptateur de voyage.

Le soumissionnaire indique dans la matrice Excel le nombre de personnes qui interviendront à Bangui, leurs noms ou profils, leurs rôles, leur expérience, le nombre de jours sur site et l'organisation retenue. Ces informations servent à apprécier la faisabilité du déploiement. Elles n'ouvrent droit à aucun remboursement séparé : l'installation, les déplacements internationaux ou locaux et les séjours sont entièrement compris dans le prix global et forfaitaire.

5. RECEVABILITÉ ET ÉVALUATION DES OFFRES

5.1 Recevabilité administrative et conformité minimale

La recevabilité administrative est appréciée de manière binaire, conforme ou non conforme. Elle porte notamment sur la remise dans les délais, l'existence légale du candidat, la régularité fiscale et sociale, les déclarations et formulaires requis, les assurances, les capacités financières, les références comparables, l'absence de motif d'exclusion ou de conflit d'intérêts, ainsi que la remise du projet de contrat, de la décomposition du prix et du mémoire technique. Une offre qui ne respecte pas une spécification minimale obligatoire du présent CCTP est irrégulière et ne peut être rendue conforme par l'attribution de points.

5.2 Matrice de réponse obligatoire

Chaque soumissionnaire complète intégralement la matrice fournie par Expertise France et la remet dans son format Excel natif .xlsx. Seules les cellules identifiées pour la saisie doivent être renseignées. Les feuilles, lignes, colonnes, codes, formules et structure ne doivent être ni supprimés, ni renommés, ni déplacés. Une copie PDF peut être jointe à titre documentaire, mais elle ne remplace jamais le fichier Excel. L'absence du fichier .xlsx, sa remise dans un autre format, son illisibilité ou une modification de structure empêchant son exploitation constitue une non-conformité éliminatoire dans les conditions fixées par le règlement de la consultation.

La matrice du soumissionnaire ne présente aucun barème de points. Les réponses sont consolidées dans une grille interne non publiée. Cette grille ne se substitue ni à l'examen des pièces justificatives ni à la délibération du comité d'évaluation ; les critères, leur pondération et les règles de classement opposables restent ceux annoncés dans le règlement de la consultation.

5.3 Pondération et classement

Le règlement de la consultation retient une note globale sur 100 points : qualité technique sur 70 points et prix sur 30 points. À l'intérieur des 70 points techniques, 60 % apprécient la conformité et la fourniture des biens, soit 42 points, et 40 % apprécient le dédouanement, la livraison, l'installation, le contrôle, la recette et la garantie, soit 28 points.

Étape	Critère et sous-critère	Points	Règle d'appréciation
Admissibilité	Recevabilité administrative et conformité aux exigences minimales	Éliminatoire	Conforme / non conforme
Technique	Conformité et performances des 100 ordinateurs, homogénéité du parc et références exactes	28	Fiches constructeur et vérification des caractéristiques minimales
Technique	Licences, accessoires, garantie, origine vérifiable et capacité de fourniture	14	Preuves de licence, disponibilité et sécurisation de l'approvisionnement
Technique	Importation, dédouanement, livraison, inventaire et traçabilité	7	Plan logistique et preuves prévues

Étape	Critère et sous-critère	Points	Règle d'appréciation
Technique	Installation et configuration de Windows, Office, antivirus, comptes, réseau et règles de sécurité	12	Méthode, moyens, calendrier et coordination avec les services informatiques
Technique	Protocole de contrôle et de recette, transfert documentaire, garantie et prise en charge à Bangui	9	Exhaustivité des tests, traitement des réserves et engagements de délai
Financier	Prix global et forfaitaire	30	NF = 30 × prix de l'offre recevable la moins chère / prix de l'offre évaluée
Total	Note globale	100	NG = note technique + note financière

Le seuil minimal de qualité technique est fixé à 42 points sur 70. L'offre doit en outre obtenir au moins 14 points sur 28 pour le bloc dédouanement, installation, contrôle, recette et garantie. Les offres franchissant ces seuils sont classées par addition des notes technique et financière ; l'attribution reste subordonnée aux contrôles, à la diligence raisonnable et à la décision d'attribution d'Expertise France.

6. EXÉCUTION, RECETTE ET PAIEMENT

6.1 Contrôles et admission

La réception est organisée en quatre étapes documentées :

- contrôle documentaire avant livraison : références, fiches constructeur, licences, liste prévisionnelle des numéros de série, documents d'expédition et calendrier d'intervention ;
- contrôle à la livraison : quantités, état des emballages, références, numéros de série, accessoires, documents douaniers et répartition entre les deux sites ;
- installation et tests sur les 100 postes sous le pilotage de la DSI du ministère des Finances et du Budget, avec les services informatiques de l'ACCT et de la DGID : démarrage, charge, écran, clavier et pavé numérique, ports, réseau, licences, mises à jour, sécurité, comptes et applications autorisées ;
- recette par site, traitement des réserves, remise des inventaires et rapports de configuration, puis décision d'admission finale par l'autorité Expertise France habilitée.

La signature d'un bordereau de livraison constate seulement la remise physique des matériels ; elle ne vaut ni conformité, ni recette, ni admission. Les services informatiques bénéficiaires participent aux vérifications et contresignent les fiches de recette de leur site. La décision d'admission relève d'Expertise France. Tout écart bloquant doit être corrigé ou remplacé avant l'admission et le paiement du solde.

6.2 Échéancier de paiement

Le prix global et forfaitaire est réglé selon l'échéancier ci-dessous. Chaque paiement est subordonné à une facture conforme et aux justificatifs du jalon. Les acomptes ne valent pas réception, et le solde n'est exigible qu'après admission finale.

Jalon	Part	Fait générateur	Justificatifs minimaux
1	10 %	Notification du contrat	Facture d'avance et garantie de remboursement d'avance (garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire) acceptée par Expertise France
2	30 %	Dédouanement complet des 100 ordinateurs et accessoires	Déclaration douanière apurée, preuve du paiement ou de l'exonération des droits et taxes, et mainlevée ou bon à enlever validé par les Douanes centrafricaines via edouanes.cf, plateforme opérée avec Webb Fontaine. Une DIC ou une DPIV seule ne suffit pas si elle ne prouve pas la mainlevée des matériels
3	60 %	Livraison complète, installation, configuration, mise en service et recette sans réserve bloquante sur les sites de l'ACCT et de la DGID	Bordereaux 60/40, inventaires et numéros de série, rapports de configuration, fiches de recette des deux sites, décision d'admission finale et facture de solde

Les trois jalons représentent 100 % du montant du contrat. L'avance de 10 % est imputée sur le prix global et fait l'objet des modalités de récupération prévues dans le contrat. Le délai de paiement court à compter de la réception d'une facture complète et des justificatifs exigibles ou de l'admission, si celle-ci est postérieure.

6.3 Pièces de clôture et de transfert

Avant l'admission finale, le titulaire remet un dossier consolidé comprenant :

- les bordereaux de livraison et la preuve douanière complète correspondant aux matériels admis ;
- les inventaires ACCT et DGID avec marque, modèle, référence, numéro de série, utilisateur ou service d'affectation et garantie ;
- les preuves d'authenticité et d'affectation de Windows, d'Office et de l'antivirus, ainsi que les clés de récupération remises aux seuls responsables habilités ;
- les rapports de configuration et les fiches de tests et de recette des deux sites, signés par les intervenants ;
- les coordonnées du support, la procédure de signalement, les conditions de garantie et la confirmation de la suppression de tout accès distant ou compte conservé par le titulaire.